



**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

## Collines du Bas Razès (Identifiant national : 910030417)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00001079)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des  
Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, 2011.- 910030417, Collines du Bas Razès.  
- INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030417.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon  
Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du  
Languedoc-Roussillon  
Centroïde calculé : 582301°-1791163°

<a href="#">1. DESCRIPTION .....</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION .....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">6. HABITATS .....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">7. ESPECES .....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">9. SOURCES .....</a>	<a href="#">6</a>



# 1. DESCRIPTION

## 1.1 Localisation administrative

- Alaigne (INSEE : 11004)
- Bellegarde-du-Razès (INSEE : 11032)
- Belvèze-du-Razès (INSEE : 11034)
- Brugairolles (INSEE : 11053)
- Cailhau (INSEE : 11058)
- Cambieure (INSEE : 11061)
- Ferran (INSEE : 11141)
- Gramazie (INSEE : 11167)
- Lauraguel (INSEE : 11197)
- Malviès (INSEE : 11216)
- Mazerolles-du-Razès (INSEE : 11228)
- Routier (INSEE : 11328)
- Saint-Martin-de-Villereglan (INSEE : 11355)

## 1.2 Altitudes

*Minimum (m) : Non renseigné*

*Maximum (m) : Non renseigné*

## 1.3 Superficie

3551,31 hectares

## 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

## 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Collines du Bas Razès » est située à l'ouest du département de l'Aude et au nord-ouest de la ville de Limoux. Elle englobe un ensemble de collines cultivées autour de la vallée de la rivière du Sou. Le territoire concerné occupe une superficie d'environ 3560 hectares pour une altitude comprise entre 160 et 400 mètres.

## 1.6 Compléments descriptif

### 1.6.1 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*



#### 1.6.4 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Floristique  
Phanérogames

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le périmètre de la ZNIEFF est matérialisé par :

- au nord-ouest, par des routes (dont D514 et 363), limites de parcelles, cours d'eau et chemins ;
- au sud-ouest, par des chemins, limites de parcelles, une voie ferrée et un thalweg ;
- au sud, par le ruisseau de Dardanelle.

A l'est, le périmètre s'étend dans la plaine du Sou avant sa confluence avec l'Aude. Entre la cave coopérative de Routier et le village de Brugairolles, la délimitation s'appuie sur des routes départementales (D623, D719 et D19).

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

Cette ZNIEFF abrite une majorité d'espèces vivant dans ou à proximité zones humides permanentes ou temporaires. La bonne qualité physico-chimique de l'eau est donc un facteur essentiel à leur maintien dans le périmètre. Tout type de pollution (effluents agricoles et eaux usées des villages) ou de modification de la dynamique des cours d'eau (seuils, captages, consolidation ou rectifications de berges...) peut constituer une menace.

A ce titre, les ripisylves, en plus d'être des zones de refuge pour de nombreuses espèces, jouent un rôle de piège des polluants entraînés par les eaux de ruissellement. Leur conservation est donc essentielle dans cette plaine agricole.

La fermeture à terme des zones de pelouses et de friches ou leur mise en culture peuvent être néfaste aux espèces (animales ou végétales) affectionnant ces milieux ouverts ou semi-ouverts.

L'usage intensif des produits phytosanitaires peut également avoir un impact négatif direct ou indirect sur ces populations.



## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats		- Phanérogames	

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
87 Terrains en friche et terrains vagues			

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*



## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	94260	<a href="#">Dactylorhiza insularis (Sommier ex Martelli) Landwehr, 1969</a>			Informateur : M. Jean SANEGRE, CBNMP				2000
	112826	<a href="#">Sison segetum L., 1753</a>			Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				2001

### 7.2 Espèces autres

*Non renseigné*



### 7.3 Espèces à statut réglementé

*Non renseigné*

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

*Non renseigné*

## 9. SOURCES

- M. Dominique BARREAU, CBNMP() "".
- M. Jean SANEGRE, CBNMP() "".